



POLITIQUE DES AÎNÉS ET PLAN D'ACTION



Adoptée le 4 décembre 2023 par la résolution no 2023.12.05

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE REGIONALE DE COMTE LES MASKOUTAINS
MUNICIPALITE DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE



Municipalité
amie des aînés



En partenariat avec :

Famille
Québec 

INTRODUCTION

La première Politique des aînés de Saint-Bernard-de-Michaudville, adoptée en décembre 2014, a permis à la Municipalité d'approprier la notion du *Penser et agir aînés*. Les élus ont été amenés à l'intégrer dans leur prise de décision. En plaçant les aînés au cœur de leurs préoccupations, ils ont mis en place des actions qui ont contribué à leur mieux-être. Maintenant que le réflexe est développé, la mise à jour de la Politique permettra de poursuivre ces actions et d'en développer de nouvelles afin que les aînés puissent vieillir chez eux et dans leur communauté, le plus longtemps possible. La Municipalité est également soutenue dans ses actions par la MRC des Maskoutains qui, par sa politique régionale, favorise le vieillissement actif des citoyens et citoyennes de la région.

Dans un contexte mondial de vieillissement de la population, il s'avère essentiel d'adapter nos politiques, services et milieux de vie pour les aînés. C'est en unissant nos forces et avec leur participation que nous pourrons faire face à cette nouvelle réalité. L'Institut de statistique du Québec (ISQ) prévoit qu'en 2041, les personnes de 65 ans et plus compteront pour près de 30 % de la population.

L'adaptation au vieillissement de la population constitue un défi important. La présente mise à jour de la politique vise à favoriser la concertation avec le milieu maskoutain afin de bâtir des milieux de vie toujours plus inclusifs et convenant aux personnes de tous âges.

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE DES AÎNÉS

Mission

La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville veut favoriser leur mieux-être et améliorer la qualité de vie des aînés. Elle entend innover et soutenir des projets qui encourageront le vieillissement actif, et ce, dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la Municipalité soutient les aînés. Elle crée pour eux et avec eux, des environnements propices à leur plein épanouissement dans le respect de leur mode de vie. Son objectif est de bien répondre à leurs besoins spécifiques.

Définition d'un aîné

Un aîné, c'est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu'elle devient une référence pour les générations plus jeunes. Les aînés forment une mosaïque humaine complexe et variée où chaque parcours de vie est unique. Ils font partie des forces vives de nos communautés, organismes et organisations où ils continuent d'œuvrer. Les aînés sont notre mémoire, notre ancrage et une ressource précieuse pour notre municipalité.

Valeurs

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principe de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La politique des aînés de la Municipalité s'appuie sur l'article 1 de la Charte des droits et libertés de la personne, qui se lit comme suit :

Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne.

Ainsi, la Politique des aînés de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville repose sur les valeurs suivantes :

Le respect

Respecter l'intégrité morale et physique des aînés, accepter la différence, lutter contre l'âgisme et permettre de vieillir dans la dignité.

La reconnaissance

Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.

L'équité

Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.

La solidarité

Encourager le partage entre les générations et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.

L'engagement

Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur participation à la vie sociale et communautaire de la région.

La sécurité

Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propre au vieillissement actif.

Objectifs

Dans l'optique de concrétiser la vision d'une société pour tous, la démarche MADA a pour objectif de développer le *Penser et agir aînés*, en concertant les actions des intervenants du milieu afin de déployer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis doivent être conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Une municipalité amie des aînés a pour objectif de :

1. **Mettre un frein à l'âgisme**
2. **Adapter ses politiques, ses services et ses infrastructures**
3. **Agir de façon globale et intégrée**
4. **Favoriser la participation des aînés**
5. **S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.**

Principes directeurs

Inspirés des valeurs énumérées, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés :

- Penser et agir aînés dans toutes les actions municipales
- Reconnaître et tenir compte de la diversité des aînés et de leurs besoins selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent
- Favoriser l'autonomie, l'accès à l'information, l'accessibilité et l'offre de services de proximité selon les besoins et les réalités des aînés, leur groupe d'âge et leur lieu de résidence
- Agir en concertation de façon globale et intégrée et reconnaître les compétences des partenaires
- Favoriser l'inclusion, le respect, la bienveillance et les liens intergénérationnels
- Promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé.

Principes du vieillissement actif

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Québec se résume en un processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Ce concept s'appuie sur ces trois piliers :

- Favoriser la participation sociale des aînés dans la communauté
- Leur permettre d'y vieillir en santé
- Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard.



Participation

Les aînés contribuent à la société de plein droit, par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens pour eux et pour la société. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

Santé

Des services sociaux sanitaires adaptés, accessibles et de qualité, soutenant la perte d'autonomie fonctionnelle, permettront aux aînés de vivre mieux et plus longtemps dans leur communauté.

Sécurité

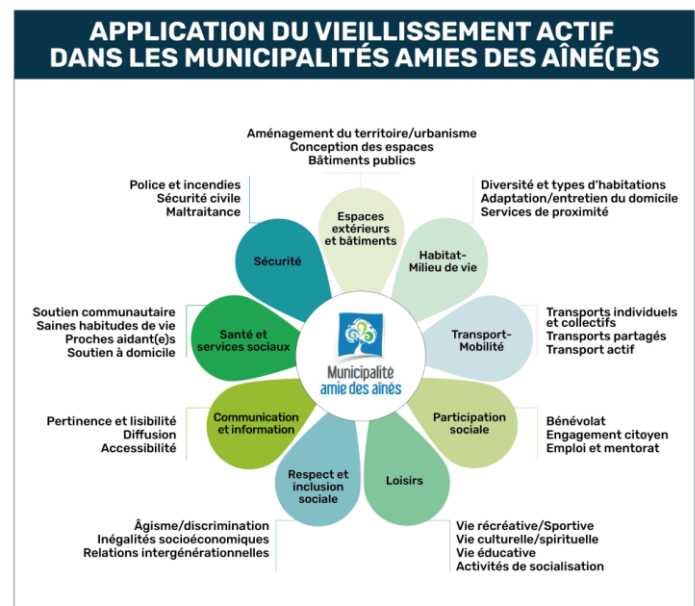
Les services et environnements sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance de les développer de façon bienveillante, et ainsi de contribuer au sentiment de sécurité des aînés.

Champ d'interventions

Vieillir en restant actif, c'est non seulement promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, mais c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements favorables à l'inclusion sociale des aînés et qui permettent leur plein épanouissement. La démarche MADA intervient dans neuf champs d'action. Les voici, tels qu'illustrés dans le guide d'accompagnement de la démarche Municipalité amie des aînés :

La Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a déterminé six champs d'intervention relevant de ses compétences et de celles de ses partenaires. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des aînés.

- Communication et information
- Espaces extérieurs, habitats et milieux de vie
- Santé, loisirs et saines habitudes de vie
- Patrimoine, culture et participation sociale
- Sécurité, respect et inclusion sociale
- Transport et mobilité.



PORTRAIT DES AINES BERMIGEOIS

La municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville est une petite communauté rurale et agricole de la Montérégie enserrée entre les rivières Richelieu et Yamaska et délimitée par les bornes de Saint-Louis, Saint-Ours, Saint-Jude et Saint-Denis. Son territoire s'étend sur un peu plus de 65 km².

Constituée d'un terrain plat dépourvu de lacs et de rivières, Saint-Bernard-de-Michaudville n'offre guère un site avantageux pour le tourisme. Par contre, elle est constituée de terres faisant partie des plus fertiles du Québec et de boisés qui forment une partie considérable de son paysage.

En 2023, la population de Saint-Bernard-de-Michaudville s'élève à 612 habitants. Elle est une des plus petites communautés de la MRC des Maskoutains.

La population des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains (2023)¹

Municipalité	Population	% de la MRC
La Présentation	2 593	2,84
Saint-Barnabé-Sud	906	0,99
Saint-Bernard-de-Michaudville	612	0,67
Saint-Damase	2 574	2,82
Saint-Dominique	2 783	3,04
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 666	1,82
Sainte-Madeleine	2 294	2,51
Sainte-Marie-Madeleine	2 955	3,23
Saint-Hugues	1 370	1,50
Saint-Hyacinthe	58 732	64,25
Saint-Jude	1 359	1,49
Saint-Liboire	3 111	3,40
Saint-Louis	737	0,81
Saint-Marcel-de-Richelieu	528	0,58
Saint-Pie	5 918	6,47
Saint-Simon	1 453	1,59
Saint-Valérien-de-Milton	1 821	1,99
MRC des Maskoutains (total)	91 414	100,00

¹ Répertoire des municipalités du Québec

Au cœur de la réalité rurale du Québec d'aujourd'hui, les défis sont nombreux pour la population bermigeoise qui se situe à environ 35 km proximité des centres urbains de Saint-Hyacinthe, Beloeil et Sorel-Tracy.

Proactifs, les Bermigeois ont depuis longtemps saisi que leur bonne fortune ne pouvait passer que par l'appartenance et la revendication citoyenne, la solidarité et la ténacité.

Afin de maintenir certains services, comme la dernière école du village, ils ont contribué à mettre en place l'école Aux-Quatre-Vents qui regroupe quatre municipalités soit Saint-Jude, Saint-Louis, St-Barnabé-Sud et Saint-Bernard-de-Michaudville. L'immeuble Saint-Bernard est devenu l'école maternelle.

Les hausses constantes des dépenses d'entretien, la baisse des revenus de la dîme et le vieillissement des paroissiens ont obligé les Bermigeois à revoir l'utilisation de l'église afin de pouvoir conserver ce joyau de leur patrimoine. Plusieurs activités de financement se sont développées, un comptoir familial ouvre ses portes en 1992 et finalement la nef de l'église a été réaménagée en salle communautaire pour les soirées récréatives, le culte, les spectacles, les festivals...

Au niveau des loisirs et de la culture, Saint-Bernard-de-Michaudville possède une bibliothèque, un pavillon des loisirs, une patinoire extérieure, un terrain de balle-molle, un terrain de pétanque, un parc et une banque impressionnante de généreux

bénévoles qui voient au bon déroulement de tous ces services et à l'organisation des diverses activités. Parmi les organismes communautaires actifs de Saint-Bernard-de-Michaudville, il y a le club FADOQ qui rassemble et représente les personnes âgées de 50 ans et plus dans le but d'améliorer leur qualité de vie et de contrer l'isolement.

Enfin, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a une entente avec la Ville de Saint-Hyacinthe pour les équipements supralocaux. La population bermigeoise peut donc bénéficier de la carte Accès-Loisirs et profiter des infrastructures culturelles et récréatives de la ville centre.

Démographie

En 2023, 64 % des habitants de la MRC vivent à Saint-Hyacinthe. En contrepartie, une personne sur trois provient d'un milieu rural comme Saint-Bernard-de-Michaudville.

Au 1er juillet 2020, 19 204 personnes âgées de 65 ans et plus résidaient dans la MRC des Maskoutains. La population de cette tranche d'âge s'est accrue de 39,6 % depuis 2010, représentant un taux d'accroissement inférieur à celui observé en Montérégie (49,4 %), mais similaire à celui observé au Québec (39,5 %). À Saint-Bernard-de-Michaudville, 94 habitants étaient âgés de 65 ans et plus en 2020, soit 16 % de la population bermigeoise. Cela représente une augmentation de 77,4 % de cette tranche d'âge par rapport à 2010. De 2020 à 2021, la population bermigeoise de 65 ans et plus a augmenté de 16 personnes, soit une augmentation à 17,9 % de la population, ce qui n'est pas négligeable et confirme la tendance du vieillissement de la population observée au Québec.

Population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge, MRC des Maskoutains et ses municipalités, 2020¹

	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et +	65 ans et +
La Présentation	349	237	101	35	373
Saint-Barnabé-Sud	131	117	31	15	163
Saint-Bernard-de-Michaudville	95	65	25	4	94
Saint-Damase	474	271	143	61	475
Saint-Dominique	345	227	86	21	334
Sainte-Hélène-de-Bagot	231	174	53	12	239
Sainte-Madeleine	375	238	88	22	348
Sainte-Marie-Madeleine	478	308	111	30	449
Saint-Hugues	195	127	64	12	203
Saint-Hyacinthe	8 690	7 702	4 597	2 180	14 479
Saint-Jude	224	150	43	11	204
Saint-Liboire	437	251	103	26	380
Saint-Louis	139	94	29	10	133
Saint-Marcel-de-Richelieu	77	61	19	3	83
Saint-Pie	879	527	214	45	786
Saint-Simon	219	142	43	18	203
Saint-Valérien-de-Milton	290	157	78	23	258
MRC des Maskoutains	13 628	10 848	5 828	2 528	19 204

1- ISQ, Estimation de la population des MRC et des territoires équivalents selon l'âge et le sexe, au 1er juillet des années 1996 à 2020;

Population âgée de 55 ans et plus selon le groupe d'âge, Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville, 2021²

	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et plus	65 ans et +
Saint-Bernard-de-Michaudville	90	85	25	5	110

2- Recensement 2021, Statistique Canada

Le vieillissement de la population soulève des enjeux et pose de nombreux défis. En effet, les aînés d'aujourd'hui et de demain sont appelés à vivre plus longtemps et en meilleure santé que ceux des générations qui les ont précédés.

Quelques statistiques

Conditions socioéconomiques

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 25,7 % des personnes actives de 65 ans et plus ont déclaré avoir travaillé à temps plein et 74,3 %, à temps partiel, en 2015.

Les principales sources de revenus des aînés de la MRC sont :

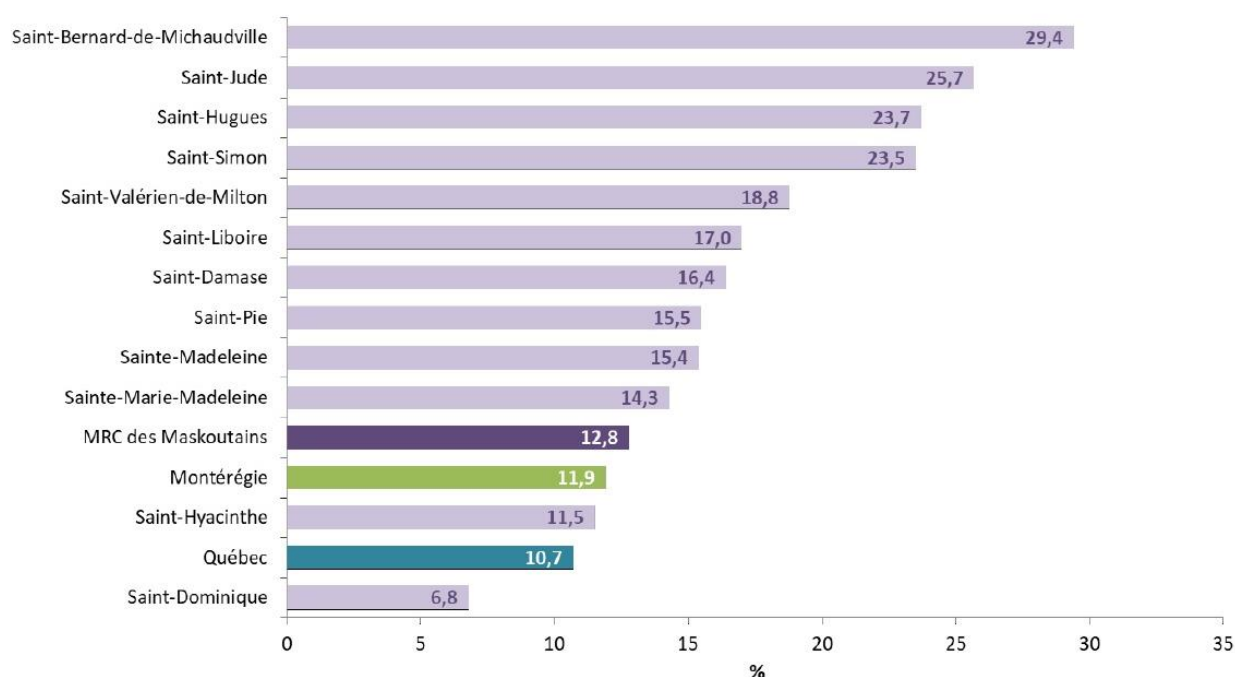
- Pensions de retraite et rentes (28,8 %)
- Pension de la sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti (24,2 %)
- Régime des rentes du Québec et régime de pension du Canada (20,0 %)
- Revenus d'emploi (12,1 %)
- Revenus de placements (11,0 %).

Enjeux reliés à l'organisation du travail :

- Vieillesse au travail
- Retour sur le marché du travail
- Transport

Selon l'Institut de la statistique du Québec, il y a 170 600 travailleurs et travailleuses âgés de 65 ans et plus dans la province en 2021, ce qui représente 4,0 % des personnes en emploi. Dans la MRC des Maskoutains, 12,8 % des aînés travaillent. Il est intéressant de noter que Saint-Bernard-de-Michaudville se démarque avec 29,4 % de taux d'emploi pour les personnes âgées de 65 ans et plus en 2016.

**Taux d'emploi de la population âgée de 65 ans et plus¹,
MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2016**



¹ En ménage privé.

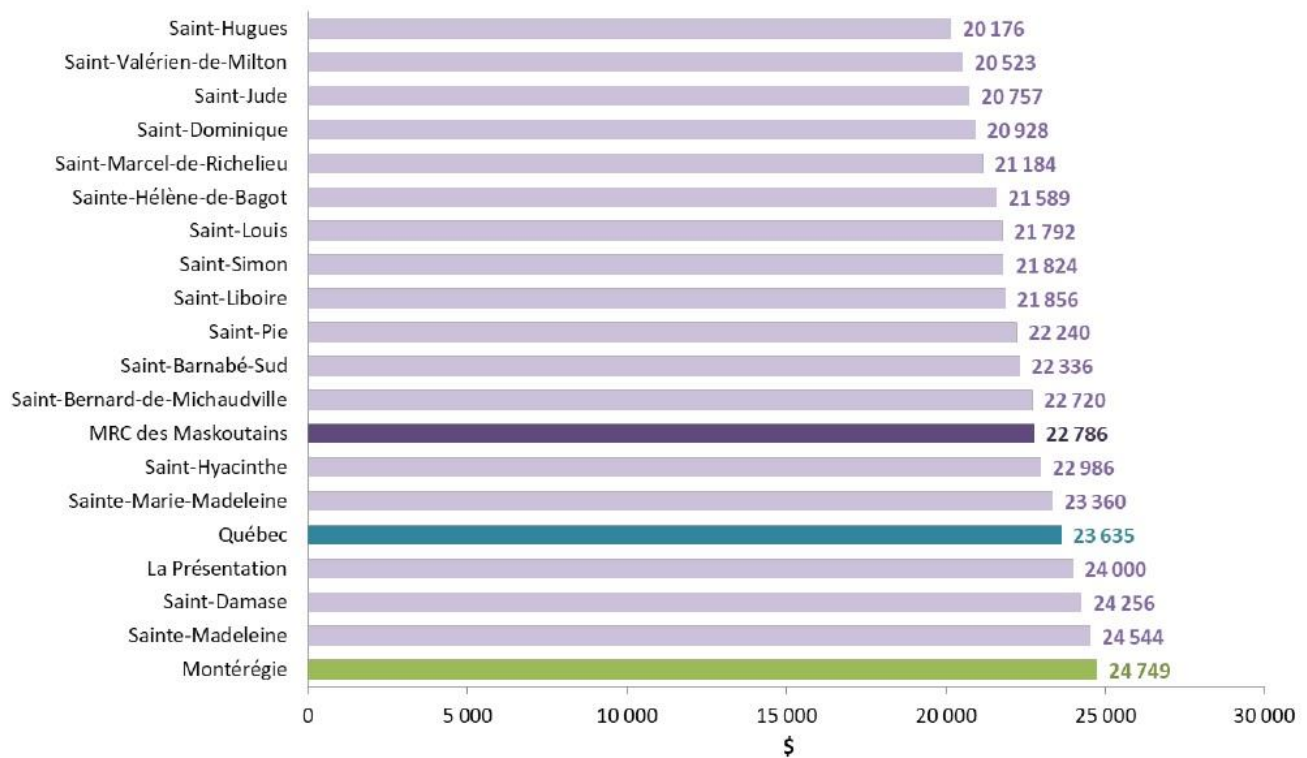
Les proportions relatives aux municipalités de La Présentation, Sainte-Hélène-de-Bagot, Saint-Barnabé-Sud, Saint-Louis et Saint-Marcel-de-Richelieu ne sont pas présentées en raison des petits effectifs en présence.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2021.

Selon les données de Statistique Canada en 2021, 30 % des personnes de 65 ans et plus sont considérées à faible revenu. À Saint-Bernard-de-Michaudville, le revenu médian moyen de la population âgée de 65 ans et plus après impôts est de 22 786 \$ en 2015, comparativement à 23 635 \$ au Québec.

Revenu médian après impôts de la population âgée de 65 ans et plus¹, MRC des Maskoutains et ses municipalités, Montérégie et Québec, 2015



¹ En ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2016.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, mars 2021.

En 2015, 35,3 % des personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Bernard-de-Michaudville bénéficient du Supplément de revenu garanti (SRG). En comparaison, ce taux est à 33,2 % pour la Montérégie et à 39 % pour l'ensemble du Québec.

Habitation - Logement

Dans la MRC des Maskoutains, plus des deux tiers (68,3 %) des personnes âgées de 75 ans et plus vivent toujours dans leur logement, et 18,4 % vivent dans un ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement. Selon le recensement de 2016, 87,5 % des personnes âgées de 65 ans et plus à Saint-Bernard-de-Michaudville vivaient dans une maison. De plus, toujours en 2016, 70,6% des Bermigeois de 65 ans et plus vivaient dans un bâtiment construit avant 1971.

La Municipalité a des défis à relever afin de favoriser le maintien à domicile :

- En transport
- En logement adapté et abordable
- En soutien à domicile
- En soutien aux proches aidants.

État de santé

En 2017, chez les personnes de 65 ans et plus en Montérégie :

- 36,6 % ont une incapacité légère
- 23,1 % ont une incapacité très sévère
- 21,4 % ont une incapacité modérée
- 18,9 % ont une incapacité sévère.

Nombre et proportion de la population âgée de 65 ans et plus ayant une incapacité, Montérégie et Québec, 2017



Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017.

Production : équipe Surveillance, DSP Montérégie, avril 2021.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, près du deux tiers (63,1 %) des Montérégiens âgés de 65 ans et plus et vivant avec une incapacité ont déclaré vivre avec une incapacité liée à la douleur. L'incapacité liée à la mobilité arrive au 2^e rang, affectant plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus.

Les données de 2013 à 2017 du ministère de la Santé et des Services sociaux démontrent que les principales causes de décès des Maskoutains sont :

- Les tumeurs (30,6 %)
- Les maladies de l'appareil circulatoire (27,4%)
- Les maladies de l'appareil respiratoire (10,9 %)

L'hypertension, les cardiopathies ischémiques et le diabète sont les maladies prévalentes pour la population de 65 ans et plus de la MRC des Maskoutains.

Voici les enjeux reliés aux soins à domicile :

- Surcharge de travail pour les proches aidants (moins nombreux en raison de la taille des familles actuelles)
- Le maintien dans leur milieu de vie demande du support pour les proches aidants en ville et en milieu rural
- Promouvoir les saines habitudes de vie (SHV) pour les aînés et leur proche aidant.

Sécurité

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 38,3 % des personnes âgées de 75 ans et plus en ménage privé vivent seules.

Les enjeux reliés à l'isolement :

- Accessibilité aux services et ressources
- Réseau social, sentiment d'appartenance à la communauté, participation citoyenne
- Le transport et la mobilité.

Les attentes des aînés

Au cours de l'élaboration de la politique, le comité a rencontré les aînés bermigeois pour discuter avec eux de leurs attentes et de leur impression quant à leur milieu de vie. De plus, un sondage a été partagé par la MRC des Maskoutains pour permettre l'analyse des besoins des aînés.

On constate que les aînés désirent exercer pleinement leur rôle dans la société. Ils souhaitent être davantage reconnus, tout en pouvant compter sur un soutien complémentaire adapté à leurs besoins.

D'une façon plus concrète, les aînés veulent :

- demeurer actifs dans leur milieu ;
- être écoutés et participer aux décisions qui les touchent ;
- être informés adéquatement sur les services, les ressources, les activités et les programmes mis à leur disposition ;
- avoir une programmation d'activités variées ;
- évoluer dans un milieu de vie sécuritaire et adapté à leurs besoins ;
- conserver leur autonomie et demeurer chez eux le plus longtemps possible.

Les aînés de Saint-Bernard-de-Michaudville apprécient :

- la tranquillité et le calme de leur municipalité ;
- la solidarité des résidents les uns envers les autres ;
- l'information diffusée dans le journal municipal ;
- les activités organisées dans leur municipalité.

Pour réussir à les combler, il faut d'abord connaître et surtout reconnaître les attentes et les besoins des aînés. Ensuite, il faut travailler collectivement à trouver des solutions adaptées à leurs réalités et aux moyens dont dispose le milieu.

Vieillir ensemble, ce n'est pas ajouter des années à la vie, mais de la vie aux années.

(Jacques Salomé, Si je m'écoutais, je m'entendrais)

UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

L'élaboration et la mise en place de la Politique des aînés exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Municipalité, de la MRC, du milieu et des aînés.

La Politique des aînés interpelle entre autres les élus de la municipalité. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités politiques.

La Politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions, du milieu des affaires, qui tous rejoignent les aînés dans leurs activités. En raison de leur mission, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en place des stratégies d'amélioration de la vie des aînés, en concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu.

Finalement, la Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres. À ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous !

Signé à Saint-Bernard-de-Michaudville, le 5^e jour du mois de décembre 2023.

Guy Robert
Maire

Lorry Herbeuval
Directrice générale et greffière-trésorière

ANNEXE
PLAN D'ACTION



En partenariat avec :



POLITIQUE DES AÎNÉS – PLAN D’ACTION

Municipalité de Saint-Bernard de Michaudville

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
1. Communication et information									
1.1	La communication est une opération importante entre les personnes. Être bien informé permet d’avoir accès à des services ou des avantages pour améliorer son bien-être.	- S’assurer que l’information soit accessible pour tous - Transmettre des informations diversifiées, particulièrement en matière de prévention, de sécurité et de la promotion de saines habitudes de vie.	- Améliorer le panneau d’affichage de la Municipalité. - Publier des chroniques d’informations pour les aînés dans le journal municipal. - Laissez des copies du journal municipal et du guide de ressources de la MRC dans les lieux fréquentés par les aînés. - Offrir de conférences sur des sujets qui touchent les aînés.	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X
1.2	Les services offerts par la municipalité et les services disponibles pour les aînés sur le territoire sont méconnus.	- Informer la population de l’offre de services de la municipalité. - Diffuser l’information sur les services disponibles dans la MRC des Maskoutains aux aînés.	- Annoncer et publiciser sur nos réseaux sociaux, le site web et le journal municipal les services disponibles. - Diffuser les informations sur les services plus spécifiques aux aînés de Saint-Bernard-de-Michaudville. - Faire connaître le guide d’information pour les aînés de la MRC des Maskoutains. - Informer les employés municipaux sur les ressources et services afin qu’ils puissent mieux diriger les personnes qui en ont besoin.	Municipalité Partenaires CISSS MRC	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
1.3	Il est essentiel de reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion d'une information pertinente et lisible pour eux, car la majorité des gens informés peuvent ainsi s'orienter pour combler leurs besoins de tout ordre.	- S'assurer que les informations sont diffusées adéquatement pour les aînés. - Promouvoir la journée internationale des personnes âgées.	- Utiliser un lettrage clair et d'une grosseur adéquate. - Rendre l'information courte, simple et attrayante - Adopter une résolution du conseil pour souligner le 1^{er} octobre (journée internationale des personnes âgées).	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X
2. Espaces extérieurs, habitats et milieu de vie									
2.1	Des espaces extérieurs et des édifices publics adaptés, sécuritaires et accessibles soutiennent ainsi la contribution et la participation sociale des aînés.	- Rendre les lieux publics accessibles - Créer des environnements favorables au vieillissement actif tout en tenant compte des problèmes de mobilité de certaines personnes	- Analyser la meilleure façon de rendre les lieux publics de Saint-Bernard-de-Michaudville accessibles à tous. - Étudier la possibilité d'ajouter des bancs sur le territoire de la Municipalité - Entretien des parcs et des lieux publics	Municipalité Partenaires				X	X
							X	X	X
					X	X	X	X	X
2.2	Le milieu de vie a une grande influence sur le vieillissement des personnes	- Aménager un endroit agréable pour la pratique de la marche. - Soutenir les initiatives locales pour le maintien de services de proximité	- Réaliser un sentier pédestre sécuritaire et bien aménagé - Diffuser les initiatives locales structurantes qui répondent aux besoins des aînés - Encourager la mise en place d'un comité d'embellissement	Municipalité Partenaires		X	X	X	
					X	X	X	X	X
2.3	Les aînés de Saint-Bernard-de-Michaudville souhaitent demeurer chez eux le plus longtemps possible	- Améliorer l'accès aux services et aux programmes de maintien à domicile répondant aux besoins des aînés - Favoriser la mise en œuvre d'alternatives et de nouveaux modèles en matière de logements.	- Faire connaître les programmes d'aide financière qui favorisent le maintien à domicile. - Faire connaître les services de soutien à domicile - Recenser et analyser les meilleures pratiques, des innovations et des exemples concrets au Québec en matière d'habitation en vue de les intégrer aux règlements d'urbanisme.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
3. Santé, loisirs et saines habitudes de vie									
3.1	Demande d’une offre d’activités plus variée et adressée à tous les âges.	- Faire connaître les activités de loisirs offertes à Saint-Bernard-de-Michaudville et dans les municipalités avoisinantes. - Développer l’offre d’activités afin de répondre aux besoins de la population.	- Recenser l’offre d’activités de loisir dans les municipalités environnantes et travailler à la création d’une programmation de loisirs intermunicipale. - Promouvoir la carte Accès-loisir. - Offrir des activités de loisir variées sur le territoire bermigeois. - Soutenir la création de groupes sportifs, par exemple un club de marche ou de pétanque.	Municipalité Municipalités avoisinantes Partenaires	X	X	X	X	X
3.2	Les défis en ce qui a trait au maintien à domicile sont grands. Il faut mieux soutenir les proches aidants et les familles et promouvoir les saines habitudes de vie.	- Adapter les services des soins de santé aux aînés. - Avoir des personnes formées en matière de premiers soins sur le territoire. - Soutenir les proches aidants. - Assurer l’accès à une saine alimentation chez les personnes aînées.	- Faire connaître les ressources concernant les soins de santé à domicile. - Offrir des cours de premiers soins et de RCR. - Étudier la possibilité de mettre en place un service de premiers répondants. - Faire connaître les services et ressources disponibles pour les proches aidants. - Promouvoir et soutenir les cuisines collectives et le service de popote roulante.	Municipalité Partenaires CISSS	X	X	X	X	X
3.3	Chez les 75 ans et plus, on remarque que près de quatre personnes sur dix vivent seules, et cela concerne davantage les femmes que les hommes. C’est aussi l’âge où la perte d’autonomie commence à se faire sentir.	Mettre en place différents moyens de briser l’isolement chez les aînés.	- Évaluer la mise en place d’un comité de visite d’amitié aux aînés. - Promouvoir le programme Pair. - Promouvoir le programme IMAGES de la MRC des Maskoutains. - Mettre en place et soutenir les activités sociales comme les déjeuners du lundi de la FADOQ.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
4. Patrimoine, culture et participation sociale									
4.1	Les résidents aiment apprendre sur l'histoire de leur municipalité. Le meilleur moyen de protéger notre patrimoine est de s'en occuper, de lui attribuer un rôle dans la société d'aujourd'hui, de se l'approprier.	- Faire connaître l'histoire de la Municipalité. - Soutenir l'organisation d'activités culturelles sur le territoire.	- Faire paraître des capsules historiques dans le journal municipal ou sur les réseaux sociaux. - Promouvoir et soutenir les événements culturels sur le territoire tel que le Festival de musique traditionnelle Chantez-vous bien chez nous. - Évaluer la mise en place de projections cinématographiques.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X
4.2	Des études font ressortir les effets positifs de la participation sociale sur la santé et le bien-être des aînés. Pour certains, la participation sociale offre des possibilités de donner du sens à leur vie, de développer des appartenances et d'exercer un rôle social	- Promouvoir et valoriser l'engagement social. - Développer des incitatifs au bénévolat.	- Soutenir les organismes communautaires locaux dans le recrutement en encourageant les citoyens à s'impliquer (publicité, feuillet sur la participation citoyenne ou autre). - Souligner et valoriser l'apport des bénévoles dans la communauté (souper de reconnaissance, prix et hommages). - Promouvoir les bienfaits de la participation sociale	Municipalité Partenaires	X	X	X	X	X
4.3	Les services de la bibliothèque municipale sont sous-utilisés	Faire connaître la bibliothèque et ses services	- Améliorer l'accessibilité de la bibliothèque. - Promouvoir les services de la bibliothèque. - Offrir des formations sur les ressources numériques de la bibliothèque. - Évaluer la mise en place d'une politique de prêt pour les jeux de société. - Évaluer la mise en place du centre internet et l'accès à du soutien informatique. - Évaluer la mise en place d'un service de bibliothèque mobile.	Municipalité Partenaires Réseau Biblio	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
5. Sécurité, respect et inclusion sociale									
5.1	Le vieillissement de la population interpelle directement les pratiques des services de sécurité. Le sentiment de sécurité physique ou psychologique est une dimension indispensable à considérer pour les aînés.	• Informer les aînés sur les ressources disponibles. • Assurer la sécurité, l'entraide et la solidarité envers les personnes aînées plus vulnérables.	• Faire connaître les services de RADAR et d'IMAGES de la MRC des Maskoutains. • Conserver et mettre à jour une liste des personnes aînées vivant seules et/ou vulnérables. • Augmenter les connaissances en matière de sécurité à domicile.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X
5.2	L'âgisme est une forme de discrimination en raison de l'âge ciblant notamment la personne aînée. Il se traduit par des attitudes hostiles ou négatives, par des gestes préjudiciables ou bien par de l'exclusion sociale.	• Favoriser le rapprochement entre les citoyens de tous âges de la municipalité. • Réduire les préjugés et souligner l'apport des aînés à la communauté.	• Étudier la possibilité de mettre en place un café internet. • Promouvoir et soutenir les initiatives locales de projets intergénérationnels.	Municipalité Partenaires					X
					X	X	X	X	X
5.3	La maltraitance peut prendre différentes formes. Une personne aînée peut être victime de plusieurs types de maltraitance par un ou plusieurs individus de son entourage.	• Participer à la campagne de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées le 15 juin de chaque année. • Informer les aînés sur la maltraitance et faciliter la dénonciation de cas de maltraitance. • Promouvoir la bientraitance envers les aînés.	• Adopter annuellement une résolution du conseil proclamant la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées (15 juin). • Sensibiliser la population à la maltraitance et promouvoir les ressources disponibles. • Promouvoir l'organisme Aînés-Avisés.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X
6. Transport et mobilité									
6.1	Le transport correspond à un besoin élémentaire associé à l'indépendance, à l'autonomie et à la qualité de vie des aînés. L'utilisation de l'automobile pour les déplacements sur le territoire de la MRC des Maskoutains est considérable étant donné l'étendue du territoire et la concentration des services, notamment les soins de santé, dans la ville-centre. L'accessibilité des transports collectifs et individuels est un enjeu important pour les aînés.	• Faire connaître les différents services de transport. • Favoriser le covoiturage.	• Publiciser l'information sur le transport collectif et le transport adapté de la MRC. • Publiciser l'information sur le transport interrégional. • Développer une liste de bénévoles disponibles pour faire le transport des aînés lors d'activités ou de rendez-vous médicaux et d'aînés ayant besoin d'un transport.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES	ÉCHÉANCE				
					2024	2025	2026	2027	2028
6.2	Les aînés souhaitent se déplacer facilement dans leur municipalité. La mobilité d'un aîné signifie la possibilité de se rendre à destination selon ses engagements, ses occupations et ses activités.	Favoriser les déplacements actifs pour les aînés.	- Étudier la faisabilité d'améliorer la sécurité routière des cyclistes et des piétons sur le territoire bermigeois - Faire de la sensibilisation sur les bonnes pratiques de marche hivernale sécuritaire. - Assurer un entretien adéquat des rues afin de permettre le déplacement sécuritaire.	Municipalité Partenaires MRC	X	X	X	X	X
7. Mise en œuvre									
7.1	Assurer la mise en œuvre de la démarche MADA.	Suivre les actions du plan MADA	- Nommer un comité de suivi de la Politique et du plan d'action MADA - Déposer le bilan annuel au conseil municipal	Municipalité	X	X	X	X	X